quatorze Français, qui allaient en traite chez les Illinois, les chargèrent, les défirent, et leur enlevèrent pour une quinzaine de mille francs de marchandises. Ils parurent ensuite à la vue du fort, et l'attaquèrent; mais M. de Baugy et le chevalier de Tonti, ayant été avertis de leur approche, et s'étant préparés à la défense, les assaillans furent repoussés d'abord avec perte, et obligés ensuite de se retirer.

(A Continuer.)

## EXPEDITION CONTRE LES RENARDS.

La Relation des Aventures de M. de Boucherville, publiée dans le Tome III. de la Bibliothèque Canadienne, commence ainsi :—

"Après le mauvais succès de l'entreprise contre les Renards, M. DE LIGNERIS (ou LIGNERY) dépêcha sept Français et deux Folles-Avoines, pour me donner avis de tout ce qui s'était passé; afin que je prisse de justes mesures pour notre sureté, et que j'engageasse les Scioux à refuser leur protection aux Renards."

Ce passage indique un évenement, un fait, en apparence important, dont ni Charlevoix, ni aucun autre historien, à ce que nous croyons, ne font mention, et laisse conséquemment appercevoir une lacune dans l'Histoire du Canada. Cette lacune se trouve heureusement remplie par le Voyage du P. Crespel, Récollet, publié à Québec, il y a une vingtaine d'années. Dans une des lettres dont ce petit ouvrage se compose, le P. Crespel, choisi pour accompagner M. de Lignery, comme aumonier,

donne ainsi, en substance, le détail de son expédition :

On me tira de ma cure (de Sorel) pour me faire aumonier d'un parti de 420 Français (ou Canadiens) que I. le marquis de Beauharnois avait joint à 8 ou 900 sauvages de toutes sortes de nations: il y avait surtout des Iroquois, des Hurons, des Nipissings et des Outaouais, auxquels M. Jezet, prêtre, et le P. de la Bretoniere, jésuite, servaient d'aumoniers. Ces troupes, commandées par M. de Lignery, avaient commission d'aller détruire une nation appellée les Renards, dont la principale labitation est éloignée de Montréal de 450 lieues, ou environ. Nous partîmes le 5 Juin, 1728, et nous montâmes près de 150 lieues de la grande rivière des Outaouais. Nous la quittâmes à Mataouan, pour prendre celle qui conduit au lac des Nipissings. Son cours est de 30 lieues, et elle se trouve coupée de sauts et de portages, comme celle des Outaouais. De cette rivière nous entrâmes dans le lac (Nipissing,) et de ce lac